

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Les nouvelles de Londres et du Lancashire sont bien remarquables. On cite une conversion remarquable par la position du néophyte, et encore plus par la manière sensible de l'action de la grâce sur son âme. On pourrait appeler cette conversion miraculeuse, si on ne savait pas que dans les conversions quotidiennes qui se font en Angleterre, les miracles de la grâce, sans être toujours sensibles, ne sont pas pour cela moins effectifs. Voici le fait: Un membre de l'aristocratie anglaise, travaillé par des doutes en faveur du catholicisme, se rendait souvent chez un évêque catholique pour examiner avec lui les objections que son esprit nourrissait encore contre notre sainte religion. Un jour, après une longue controverse, cet Anglais, se levant tout à coup, s'écria: "Je suis vaincu; je vois qu'il est impossible de soutenir d'autres objections contre l'Eglise catholique..."

Le cardinal Wiseman a honoré dernièrement la sœur du fameux Gladstone, convertie, il y a peu d'années, au catholicisme, d'une lettre de recommandation pour Mgr. l'Evêque d'Amiens. Elle devait se rendre dernièrement en France avec la femme d'un ministre protestant, convertie tout récemment au catholicisme.

AUTRES CONVERSIONS.

M. P. Stanford Burchan, ministre épiscopalien, très respecté dans Poughkeepsie N.-Y., a été reçu dans l'Eglise catholique, dimanche 16 mai, par le Rév. M. Mader à N.-Y.

Le 4 mai, une cérémonie très intéressante eut lieu dans l'Eglise St. Roch à Rome. Quatre jeunes demoiselles anglaises ont abjuré les erreurs du protestantisme, et ont été reçues catholiques par son Eminence le Cardinal Fransoni, Préfet de la S.-C. de la Propaganda. Après avoir reçu le baptême sous condition, elles ont reçu la sainte communion et le sacrement de la confirmation. Les quatre jeunes demoiselles converties, qui sont sœurs, appartiennent à une famille établie à Rome depuis quelque temps. Le père quoiqu'engagé dans les liens de l'hérésie, a déhâtivement donné son consentement à ses enfants pour entrer dans la religion catholique.

On lit dans un journal de Paris: "Parmi les néophytes confirmés le dimanche, 9 de ce mois, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sion, on a remarqué Mlle Siona Lévy, actrice distinguée du Théâtre-Français. On a diversément raconté cette conversion, surtout dans les journaux étrangers. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'éclaircir nos lecteurs."

Mlle Siona Lévy a un frère, artiste fort distingué, qui, lisant pour la première fois l'Evangile, se sentit ému si profondément qu'il devint aussitôt apôtre dans sa propre famille et trouva, le livre en main, que toutes les promesses de l'ancien testament se trouvaient accomplies dans le christianisme. Il reçut le baptême à Notre-Dame-de-Sion, où il s'était fait instruire; et, peu après, il entra dans une maison religieuse pour se préparer au sacerdoce. Sa sœur, dans le but d'empêcher cette dernière résolution, se rendit auprès du prêtre qui pourrait exercer quelque influence sur les déterminations du jeune néophyte. Mais la lumière de la vérité qui avait éclairé son frère ne tarda pas à la toucher elle-même: elle reconnut en Jésus-Christ le Messie promis au monde et devint chrétienne. C'est le R. P. Marie Ratisbonne, de la Compagnie de Jésus qui lui conféra le baptême.

On assure que cette jeune chrétienne n'attend que la fin de ses engagements pour embrasser une sainte carrière.

Les Sœurs de Notre-Dame de la Délivrande

Le 14 septembre 1848, M. l'abbé Sautlet, supérieur des missionnaires du diocèse de Bayeux, débarqua sur les bords de la Tamise, avec dix-huit religieuses du couvent de Notre-Dame de la Délivrande et un de ses prêtres, M. l'abbé Vesque, ancien vicaire de Ste. Catherine de l'Oratoire. Un des immenses faubourgs de Londres, Norwood, devait recevoir la pieuse colonie. Elle avait quitté la France pour fonder en cet endroit un monastère de charité destiné à servir d'asile et de maison d'éducation aux pauvres orphelines d'Angleterre. Norwood, en effet, contient un grand nombre de catholiques; mais presque tous végètent dans la misère et l'abandon, et ne manquent pas moins de la céleste nourriture des âmes que du pain nécessaire à la vie. Aussi voit-on leurs enfants, conduits par la nécessité, disparaître chaque jour derrière la porte de ces workhouses ou maisons de travail que la charité légale entretient en Angleterre pour nourrir les indigents, mais non pour les élever.

Retirer ces malheureux enfants d'un état aussi abject, pour les instruire dans la foi catholique et leur apprendre à gagner honnêtement leur vie par le travail, tel est le but de l'admirable institution de Norwood. Il faut renoncer à peindre ici les incertitudes de tout genre et même les rudes épreuves qu'éurent à subir les saintes filles de la Délivrande avant de voir prospérer leur modeste établissement. Mais la pensée que Dieu ne les abandonnerait pas a soutenu leur zèle en assurant leur succès. Aujourd'hui la maison de Norwood peut distribuer l'enseignement, le travail et la foi à un grand nombre d'orphelines, et même à quelques pensionnaires de la contrée et des localités environnantes.

Norwood deviendra, si la charité des fidèles s'y prête, la pépinière du catholicisme en Angleterre, le centre de la bienfaisante propagande qui doit régénérer un pays perdu de matérialisme et d'orgueil. La France, qui a tant contribué à cette œuvre, a le droit d'en être fière, comme elle l'est des innombrables missions qu'elle entretient et protège dans le monde entier. Mais c'est au diocèse de Bayeux que revient le plus de gloire dans l'accomplissement de ce bienfait. La visitation du vénérable cardinal Wiseman a bien voulu honorer la France l'année dernière, a prouvé, d'ailleurs, que l'Angleterre catholique sait reconnaître le bienfait de l'inspiration dont elle a tant à se féliciter. Mgr Wiseman est tout naturellement le patron de Norwood; il partage aujourd'hui ce patronage avec Mgr Grant, évêque de Southwark, supérieur ecclésiastique de la province. Grâce à d'aussi puissants appuis, la communauté de Norwood voit grandir peu à peu son influence et sa prospérité. Mais chaque nouveau progrès exige de nouveaux sacrifices.

L'insuffisance des ressources retarde malheureusement quelquefois les agrandissements, les constructions devont être nécessaires. Il est maintenant indispensable d'élever une église pour contenir les nombreux fidèles qui se pressent dans l'étroite chapelle du couvent. M. Vesque, toujours confiant dans l'inépuisable

générosité de ses compatriotes, va commencer à bâtir. Voilà ce qu'il nous est permis de dire de l'institution de Norwood: il sera l'orphelinat de Norwood est une œuvre éminemment chrétienne; c'est de plus une œuvre française, nous dirons même une œuvre normande. C'est une nouvelle conquête de l'Angleterre moins oppressive et en même temps moins stérile que celle qui fit le renom de nos pères, puisqu'elle s'opérera par les armes de la charité et de la religion.

—On lit dans le Journal du Puy-de-Dôme (France):

"Le général Garrobert, à son passage à Clamecy, a décoré de la croix de la Légion d'Honneur une de ces humbles filles de charité qui le dérobaient depuis longtemps aux distinctions terrestres dans une vie de dévouement obscur et de secrète abnégation. Cette sainte fille, qui s'appelle en religion sœur Chaire, est originaire de Montaigu-en-Cambrilles, département du Puy-de-Dôme, où ses parents, connus sous le nom de Bravy, jouissent de l'estime générale des habitants. Appelée de Varzy, où elle exerce sa pieuse mission, pour secourir les blessés de Clamecy dans l'insurrection dont cette ville fut le théâtre, elle se prodigua avec un égal empressement au chevet et des insurgés eux-mêmes et des soldats atteints par leurs balles.

Quand l'honorable général voulut lui remettre, au nom du Président de la République, la décoration de la Légion d'Honneur, elle ne comprit pas d'abord tout le prix de cette haute distinction, ou plutôt elle parut lui préférer les impérissables récompenses d'en haut; car elle répondit qu'elle avait assez de la croix de son chapelet. Il fallut en quelque sorte lui faire violence et lui rappeler l'exemple de son épouse en dévouement, et en mérite devant Dieu, la sœur Rosalie de Paris, pour lui faire accepter en rougissant cette première rémunération dont elle avait peur de s'enorgueillir.

Sœur Claire avait déjà obtenu une médaille pour les soins courageux qu'elle avait donnés aux malades pendant l'invasion du choléra, quoique son âge fut loin encore de la fortifier contre de périlleuses épreuves.

Le général Garrobert, en lui remettant la croix, lui a accordé en outre une faveur qui la rendait encore plus heureuse, celle de se mettre à sa disposition pour toutes les grâces qu'elle aurait à lui demander. Elle a usé de ce doux privilège en faveur d'une femme détenue et d'un père de famille de six enfants également prisonnier, et condamnés l'un et l'autre à la transportation."

MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, MARDI, 8 JUIN 1852.

PREMIÈRE PAGE:—Tableau de la Naissance du Protestantisme, tiré de l'histoire des variations des Eglises Protestantes (Suite). FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES:—1793-1848.—Seconde partie:—1848.—(Suite.)

Ordination.

Samedi dernier, Sa Grâce, Mgr. F. N. Blanchet, Archevêque d'Oregon-City, a fait l'ordination suivante dans la chapelle du collège de cette ville: FRÈRES: MM. J. A. Singer et L. R. Fournier, pour le Diocèse de Montréal.

DIACRES: MM. N. Perrault, pour le Diocèse de Montréal, H. E. E. Henniss, pour le Diocèse de Boston, J. Woods, pour le Diocèse d'Halifax.

Sous-DIACRES: MM. P. Bélanger, D. Bérrard, W. Halley, pour le Diocèse de Montréal, J. A. Healey, E. J. Sheridan, pour le Diocèse de Boston, P. J. Bales, pour le Diocèse de Chicago.

MINORÉS: M. L. A. Panneton pour le Diocèse de Montréal, et le Rév. frère G. Klinski.

hardt, de la Compagnie de Jésus. Le même a reçu la tonsure le même jour. TOUSSAÏTES:—MM. M. Caisse, J. Z. Dumontier, J. Hogan, pour le diocèse de Montréal, J. McMahon, pour le diocèse de Toronto, J. J. Power, J. Riordan, pour le diocèse de Boston.

Ce qui suit est la substance d'une lettre adressée d'Aylmer au True Witness.

"L'Eglise progresse avec rapidité sur les bords de l'Ottawa. On peut s'en convaincre par les bâtimens magnifiques élevés au culte religieux dans tout le diocèse de Bytown, et surtout par celle qui a été érigée dans la ville même pour l'instruction religieuse et le culte divin, par son respectable et zélé évêque.

"Il n'y a pas plus de douze ans, Aylmer, dans le township de Hull, n'était qu'un endroit très pauvre, où l'on rencontrait ça et là quelques familles éparpillées. Mais, par les soins de M. Désautels, aujourd'hui de Rigaud, ce village s'est beaucoup agrandi, et sur une population d'environ 1,000 âmes, les deux tiers sont catholiques. La chapelle qui peut contenir 600 personnes, ne suffit plus pour les besoins des habitans. Le Rév. James Hughes, pasteur chéri du lieu, a fait un appel pour en bâtir une plus convenable, et dans l'espace de quelques heures, une souscription s'est élevée à £500. Cette bâtisse sera la plus belle du diocèse, si on en excepte celle de Bytown. C'est une chose extrêmement agréable de voir qu'un des plus riches jusqu'aux plus pauvres, s'empresse d'offrir leurs dons, et aident aux différens travaux suivant leur capacité, afin de voir leur église achevée dans le plus court espace de temps possible."

Loi du Maine sur la Tempérance.

Un citoyen intelligent de l'Etat du Maine, auteur d'un opuscule en langue anglaise contenant, outre le texte même de la loi dont nous nous occupons, des attestations de poids qui en démontrent l'efficacité pratique, se livre aux réflexions suivantes sous la forme d'un avant-propos:

"Il y a maintenant sept mois (1) que la loi du Maine sur les liqueurs fortes est mise en pratique, et elle a, durant cette courte période, atteint à des résultats que ses plus fervens amis n'eussent jamais anticipés. Dès sa publication première, elle fut accueillie avec défiance, même de plusieurs amis de la Tempérance, et dénoncée comme "barbare" "inconstitutionnelle," etc., par ces éminents interprètes de la loi humaine et constitutionnelle, les chevaliers des comptoirs à grog et leur sequelle. Mais le temps s'écoula, et quelques semaines seulement se passèrent avant que la loi n'eût déjà porté des fruits qui confirmèrent tous les vrais amis de la Tempérance dans l'appui qu'ils lui donnaient, et firent plus que réfuter, s'ils ne la réduisirent pas au silence, la faconde criarde de ceux dont la spéculation était menacée. Heureusement pour la loi elle-même, dans la cité de Portland, cité-mère de l'Etat, en était confiée à la direction d'un Maire de grande énergie et de principes éprouvés en fait de Tempérance, (c'est à lui, au reste, qu'est attribuée la paternité réelle de la loi.) Neal Dow, écrivain, qui, sans tarder, prit des mesures pour la mettre à exécution, et qui, depuis, l'a administrée fermement et avec le succès le plus victorieux. Encouragés et appuyés de l'exemple de cette ville importante, les amis de la loi se sont partout ralliés autour d'elle jusqu'à un point qui autorise maintenant à dire que les breuvages enivrants ou sont totalement abandonnés, ou ne paraissent que par tolérance dans toutes les parties de l'Etat.

"Pendant que la loi a opéré, les amendes ont été imposées, l'emprisonnement ordonné, les comptoirs visités et le liquide détruit, presque sans un seul soulèvement grave. Le temps a fait voir que cette loi est des plus efficaces, et le sentiment moral de la communauté s'est exprimé si fortement en sa faveur, qu'aucune loi dans l'Etat n'est plus facilement exécutée.

"Ce n'est pas tout. La loi marque une ère, (1) L'auteur écrivait au commencement de la présente année.

et ses effets, hâtifs, la révolution la plus importante en fait de tempérance, non seulement dans cet Etat, mais par toute l'Union et dans toutes les contrées civilisées. La loi procure des conversions au profit de la loi même en cette matière. Il y a toujours eu trop d'hésitation sur ce point parmi les tempérants,—trop d'abstractions faisant éprouver, au sujet de la liberté personnelle, du droit de propriété, etc. Ces scrupules, habilement ménagés par de rusés politiques et par les ennemis de la cause, ont jusqu'ici prévenu toute efficacité de l'action légale pour l'objet en question, et donné naissance à une série de lois dans le même but, qui, dans différens Etats, n'ont été que des simulacres. Mais, comme par une dispensation expresse d'une Providence bienfaisante, il a été donné au Maine de promulguer sur cette même matière une loi qui non seulement opère la plus grande transformation dans les sentimens et dans la conduite en dedans de ses limites, mais sert encore d'institutrice au monde. Eprouvée par chacun des essais auxquels nous nous en rapportons ordinairement pour constater l'utilité d'une loi,—qu'il s'agisse de sauver l'existence et la propriété, ou de favoriser le bonheur, la vertu et le bon voisinage,—on doit la proclamer la loi la plus importante qui ait été conçue depuis plusieurs siècles. Elle pourra être modifiée ou améliorée par d'autres Etats, mais elle est précisément ce qu'il faut dans toutes ses parties essentielles; elle embrasse la substance de toute la matière, et elle mérite d'être désignée comme LA LOI MODÈLE SUR LA TEMPÉRANCE.

On lit dans un extraordinaire du New-England Temperance Journal, la lettre ci-dessous du Maire de Portland, Neal Dow, écrivain, aux citoyens de la ville, sur les résultats obtenus par la loi du Maine peu de temps après sa promulgation. Notre désir de publier tout ce qui se rattache essentiellement à la grande réforme que nous soutenons, nous induit à présenter au lecteur une traduction de ce document, regardé par d'autres comme une preuve décisive de l'excellence pratique de la loi que nous désirons faire connaître.

VILLE DE PORTLAND, Bureau du Maire, sept., 1851.

AUX CITOYENS DE PORTLAND: "L'Acte pour la suppression des Buvettes et des Cabarets," passé durant la dernière session de la Législature, a été pendant près de trois mois mis en opération dans cette ville, et je pense qu'il convient de donner au peuple de Portland une information précise quant à ses résultats.

"Au tems où la loi passa, l'on supposait que les comptoirs et autres lieux dans cette ville, où des liqueurs enivrantes étaient débitées d'une manière ouverte aux venans de toute sorte, étaient de deux à trois cents. Au moment actuel, il n'y a pas un endroit où l'on vende publiquement de ces liqueurs, et il n'y en a qu'un très petit nombre où il en soit vendu du tout, et cela n'a lieu qu'avec grande précaution et secrètement, et seulement à l'égard de ceux que connaissent personnellement les occupants et sur lesquels ils peuvent compter comme ne devant point les dénoncer aux autorités. Ces lieux,—à une seule ou peut-être à deux exceptions près—sont du plus bas étage; et, pour ce qu'il y est débité de ces liqueurs, c'est en vue de satisfaire aux appétits dépravés de la lie de notre population. Mais les teneurs de ces lieux seront bientôt amenés à justice, de sorte que le trafic des liqueurs enivrantes, comme breuvage, sera totalement aboli dans cette ville. Les comptoirs auxquels je fais allusion sont presque exclusivement tenus par des étrangers, et les quelques personnes qui aujourd'hui sont référencés dans la maison du guet, sont les habitués de ces établissements, et presque en totalité des étrangers eux-mêmes. La provision de liqueurs que les teneurs de ces places avaient en leur possession à l'époque où la loi fut mise en pratique, sera bientôt épuisée, et ils éprouveront quelque difficulté à remplir de nouveaux lieux celtiers, attendant que la loi fournisse les moyens d'empêcher tout-à-fait ces approvisionnemens qui jusqu'à présent ont été reçus principalement par la voie des vapeurs et des rail-roads.

sont-ils pas toujours debout et prêts au moindre appel, ces hommes incorrigibles, comparés de toutes les émeutes, appoint obligé de tous les coups de main; natures sans conscience, êtres isolés, sans famille, vivant de leur criminelle industrie comme le vautour des chairs mortes qu'il déchire; ne sont-ils pas, obéissans au moindre signe, ces réfugiés politiques, conspirateurs raciés, conspirateurs infâmes qui trahissent et veulent assassiner le sein qui les nourrit; et ces empoisonneurs perfides du travail et de la probité, enfante ment monstrueux du travail et de la débâche, que l'on devrait détruire comme on détruit les vipères et les louves? Si elle ne réprimait, il y aurait une étude curieuse à faire des différens personnages qui composent ces ardeurs, et croient tenir dans leurs mains sales les destinées de la nation.

Ici, ces esprits inquiets et impuissans qui, en ayant pu se tracer un sillon dans la société, veulent se faire engorgement, frêlons bourbonnans sans cesse autour de la ruche des abeilles; ils se font, pour être quelque chose organisateurs de sociétés secrètes et de plans insurrectionnels. Ces piliers d'estaminet, hantiers de mauvais lieux, bandits de l'état social dont les pensées patriotiques s'inspirent de la fumée de leur pipe, et qui ont toujours un fusil noir de poudre au fond de quelque soupirail de marchand de vins; hommes convertis de hontes et de dettes, qui ne peuvent échapper aux lois qu'en les brisant, et en se couant sur la société des exaltations sanglantes. Puis, ce que l'on est

convenu d'appeler: la jeunesse des écoles, qui, par intuition, aime le bruit, le tumulte, les événemens soudains imprévus. Parmi ceux-là, ne cherchez pas les étudiants qui étudient, (les entrepreneurs d'émeutes n'ont rien à gagner auprès d'eux, et les méprisent souverainement); mais bien les étudiants qui n'étudient pas, n'ont jamais été ni et n'étudieront jamais. Par droit d'ancienneté et de paresse, ils se sont faits les entraîneurs des masses; leur vie s'enchaîne entre des parties de billards et de manœuvres révolutionnaires.

Puis encore, ces hommes impossibles à définir par un nom, fanaïstes de la vie, dont le domicile est élu aujourd'hui dans un cabaret borgne, demain dans une vaste prairie ou sous le feuillage épais d'une forêt; à force de cynisme et de raisonnemens subtils, ils ont oublié toute notion du bien et du mal, ils sont le souffle du premier vent qui les pousse, ils obéissent à la première voix qui les appelle, ils appartiennent au premier venant, comme le pavé sur lequel on marche, et que chaque main peut prendre et renier; ils frappent ou caressent, selon que leur tête est pleine de vin ou leur poche vide d'argent.

Et puis, à la tête de cet amas de dépravations, des Fanstins, des Leinfroy, des LaVrillière, c'est-à-dire, l'ambition, l'orgueil, le cynisme! Le tems marchait. 1848 avait succédé à 1847. L'or jeté à pleines mains par LaVrillière avait réveillé l'ardeur insurrectionnelle, et retenu dans les rangs ces sbires enrôlés sous le drapeau rouge de la destruction.

Les propagandistes se répandaient dans tous les tapis francs; car les chefs de parti, instruits par l'expérience du passé, savaient qu'on ne peut compter longtemps, chez de tels hommes, ni sur le serment, ni sur la foi jurée, et que les associations précédentes s'étaient comme démembrées par l'inaction.

Aussi, il avait été décidé, pour stimuler le zèle des uns et arrêter la défection des autres qu'une séance du tribunal invisible et révolutionnaire aurait lieu. Tout avait été préparé pour donner à cette séance un cachet solennel et terrible.

Un patriote épuré, marchand de vin de son état, demeurant rue St. Victor à Paris, avait offert un vaste cellier hors barrière, qui réunissait toutes les qualités voulues de prudence et de sécurité; ce cellier, composé d'une série de caveaux, avait une entrée cachée par une maison en démolition. Jamais conspirateurs ne pouvaient avoir un local d'un aspect plus saisissant et plus approprié à la circonstance, plusieurs plans d'attaques ou projets d'insurrections envoyés de la province, devaient y être proposés par le tribunal suprême.

Le jour fixé, tout était prêt, théâtre, décors, mise en scène. Mais, avant de faire assister les locuteurs à cette séance du tribunal invisible qui doit nous montrer ces héros de barricades sous leur véritable aspect, qu'il nous soit permis de les faire assister préalablement à un petit conciliabule tenu chez Barrasson LaVrillière le matin du grand jour, et auquel avaient

été appelés, Faustin, De Leinfroy, Marini et Vauthier, qu'un voyage momentanément dans les provinces les plus chaleureusement envoyées avait empêché de connaître. Le cinquième membre ne devait être à Paris que le soir même.

Le premier arrivé est DeLeinfroy. Il parle la révolution comme un autre parlerait spectacle ou courses de chevaux.

Eh bien! dit-il en entrant à LaVrillière, le petit Arthur est donc enrôlé? La princesse nous le livre pieds et poings liés.

—Oui, dit celui-ci d'une voix sombre.

—C'est un joli travail, dit DeLeinfroy, et l'association doit une palme de ses plus superbes lauriers à la belle princesse. Un Savernay révolutionnaire!...

—C'est là ma vengeance, murmura LaVrillière en se frappant la poitrine, comme s'il eut voulu comprimer la tempête que ce nom prononcé soulevait en lui.

—Sais-tu que le marquis Arthur DeSavernay est l'unique héritier du duc DeSavernay, et que le duc a quatrevingt-dix ans? —Que m'importe sa fortune! —Tout le monde ne pense pas comme toi. —Co que je veux, dit LaVrillière, c'est jeter le désordre et l'anarchie dans cette société que je hais; ce que je veux, c'est rendre honte pour honte à ce Savernay impitoyable. Voilà près de deux mois que j'attends: mois stériles que je compte jour par jour, heure par heure, me disant à chaque journée qui s'écoule: Sera-ce demain?... N'est-ce pas, DeLeinfroy, il est bien à nous?... Si d'ici à

ce soir il allait nous échapper! Si, ce vieux duc allait mourir avant!... Oh! ajouta-t-il, les dents serrées, le visage frémissant, la haine torturée bien cruellement le cœur qui s'est donné à elle! Que ces conspirateurs sont lâches à se mettre à l'œuvre!

—Mais nous avançons à pas de géants, au contraire, répliqua DeLeinfroy; je suis curieux de voir la figure que fera ton petit marquis à la séance de ce soir.

LaVrillière ne répondit rien. Il avait sa tête dans ses deux mains et il parlait tout bas à sa pensée.

DeLeinfroy se mit à réfléchir aussi de son côté, ce qui ne lui arrivait pas souvent.

Et, quelques instans après, sans transition aucune, il dit à LaVrillière:

—Ma foi! tu as la meilleure raison d'être républicain.

Evidemment c'était la fin ou la conclusion de ses réflexions inutiles.

LaVrillière ne fit pas un mouvement. DeLeinfroy continua:

—Faustin est républicain par ambition, par amour du bruit, un scandale, par l'espérance d'un avenir inconnu qu'il espère pêcher à sa guise; Vauthier, parce que ce serait le règne de la canaille, qu'il a tout à y gagner, rien à y perdre; moi, parce que je m'ennuie et que je suis las de tout ce qui est. LaVrillière, cette fois, leva la tête. —Tu ne me parlais par ainsi, il y a deux mois; ils étaient loins, selon toi, de vrais patriotes, d'austères puritains.

(A continuer.)